

ORGANES DÉCONCENTRÉS FFE

EDITO



Nos comités départementaux et régionaux nous rassemblent pour mener à bien les actions qui sont utiles pour nos cavaliers et nos clubs. Ensemble, on est plus forts, on a plus d'impact, on trouve davantage d'idées. A nous de faire de nos comités, ce que nous voulons qu'ils soient.

Serge Lecomte

président de la Fédération Française d'Équitation

L'objectif numéro 1 des organes déconcentrés de la FFE - CRE, CRTE, CDE, CDTE - est de faire venir de nouveaux publics à l'équitation. Plus généralement, sur mission de la FFE, ils développent et coordonnent, dans leur département ou leur région, toutes les activités équestres, dont le sport.

LA FFE

La mission première des fédérations sportives est de mettre le sport au service de nos concitoyens pour leur santé physique, leur équilibre mental et leur bonne intégration sociale.

C'est pourquoi la FFE est reconnue d'utilité publique et bénéficie d'un agrément du ministère des Sports qui lui confère une mission de service public pour organiser et développer les activités équestres en France.

Elle encadre les disciplines sportives, établit les règlements, délivre les brevets fédéraux, édicte les règles techniques liées à la pratique, forme et contrôle les juges et arbitres, délivre les titres de champion de France, sélectionne les équipes de France...

En lien avec le ministère de l'Agriculture, elle garantit la régularité des épreuves servant de support à la sélection des poneys et chevaux pour l'élaboration des indices génétiques par l'IFCE et pour contrôler la conformité aux règles sanitaires liées à la détention et aux déplacements des équidés.

LE CNTE

Au sein de la FFE, le Comité National de Tourisme Equestre, CNTE, Organe Déconcentré national, est en charge des missions de développement et d'organisation d'événements relatifs aux activités de tourisme équestre.

REPRÉSENTATION RÉGIONALE ET DÉPARTEMENTALE

Les Comités régionaux et départementaux de la FFE sont chargés de représenter la FFE et ses clubs adhérents dans leur territoire, notamment auprès des collectivités territoriales et des services décentralisés de l'État.

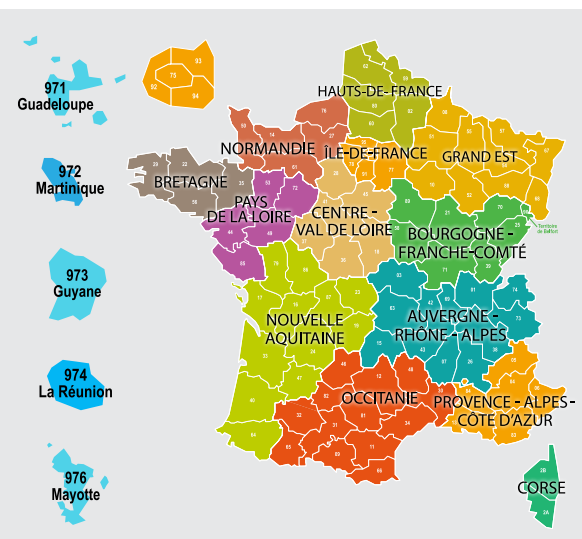
En région, la FFE est représentée par les Comités Régionaux d'Équitation, CRE, qui coordonnent l'action des Comités Départementaux d'Équitation, CDE, et des OD chargés du tourisme équestre, Comité Régional de Tourisme Equestre, CRTE, et Comité Départemental de Tourisme Equestre, CDTE. Chaque région reçoit de la FFE une aide financière proportionnelle au nombre de clubs et de licences de la région.

DÉVELOPPEMENT

Les Comités régionaux et départementaux contribuent au rayonnement de l'équitation et à son image positive auprès du public. Ils organisent la communication de proximité en faveur des structures équestres.

Ils favorisent la fréquentation des établissements équestres par tous les publics et l'augmentation du nombre de pratiquants licenciés.

Ils font partager les initiatives nationales et de terrain propices au développement des activités équestres pour les modéliser afin de les proposer à tous les clubs. Exemples : Poney Ecole, Équitation pour tous, festivals spectacles, recherche pédagogique, randonnées départementales ou régionales, etc.



TOURISME ÉQUESTRE

Les Comités favorisent l'organisation de rencontres dominicales et de manifestations locales. Ils organisent un événement annuel régional et départemental de tourisme équestre. Ils mettent en œuvre le schéma de développement fédéral des itinéraires équestres : balisage, SIG, hébergements... Ils valorisent l'offre de tourisme équestre de leur territoire et accompagnent la formation des acteurs du tourisme équestre.

SPORT

Les Comités encouragent l'organisation des manifestations sportives qui se déroulent sur leur territoire. Ils mettent en place la labellisation fédérale des circuits régionaux et départementaux de compétition. Ils contribuent à la formation des officiels de compétition selon la progression FFE.

FORMATION

Les fonds importants de la formation professionnelle sont gérés au niveau régional. Il appartient aux OD de stimuler l'accès à ces fonds pour la formation continue des dirigeants et des enseignants. Certains CRE sont organismes de formation et d'autres interviennent pour faire programmer par les organismes de formation existants les formations de nature à faire monter en compétence l'encadrement des clubs dans tous les domaines.

PARTENAIRES

Les OD ont vocation à rechercher des partenariats auprès des collectivités territoriales pour financer ou co-financer leurs actions. Cela va des lignes sport aux lignes agriculture, tourisme ou emploi, etc. des Conseils régionaux et départementaux, aux institutions à vocation sportive ou agricole.

S'y ajoute la recherche de partenaires privés.

PROJETS D'ACTION

Chaque Comité peut imaginer les actions de nature à atteindre ses objectifs de développement de la pratique et de

fidélisation des cavaliers. Quelques exemples.

Développement

- ▶ Mise en place d'actions pour conquérir de nouveaux publics.

Promotion

- ▶ Participation aux événements permettant la promotion des activités équestres : salons, foires, forums des activités sportives...

Cheval et différences

- ▶ Plan régional Cheval et différences pour le handicap et l'insertion.
- ▶ Journées portes ouvertes départementales pour faire découvrir l'équi-handi aux établissements spécialisés.
- ▶ Convention avec la Protection Judiciaire de la Jeunesse pour des actions propices à la réinsertion.

Animation

- ▶ Organisation de rencontres de spectacles équestres de clubs
- ▶ Plans d'action thématiques de nature à favoriser la coopération entre les clubs
- ▶ Développement de plans de communication : affichage, radio, réseaux sociaux...

Tourisme

- ▶ Grand régional de tourisme équestre, challenge de la randonnée
- ▶ Randonnées multi-sports de nature
- ▶ Journée entretien des chemins...

Sport

- ▶ Organisation d'un circuit régional ou départemental de compétition : Grand régional, Grand départemental, Super clubs...
- ▶ Recherche de partenariats pour soutenir les meilleurs jeunes compétiteurs, etc.

La FFE et ses relais

Niveau national : CNTE

Niveau régional : CRE, CRTE

Niveau départemental : CDE, CDTE

